



Nouvelles

Juin 1999
Vol. 31, n° 6
ISSN 0027-9633

DE LA Bibliothèque
nationale



Sommaire

Introduction

Collections

- ◆ Ma collection Lucy Maud Montgomery /3
- ◆ La Bibliothèque nationale du Canada acquiert de nombreux ouvrages de Lucy Maud Montgomery /4
- ◆ Les dons à la collection nationale de documents canadiens : Un présent pour l'avenir /5
- ◆ Copp Clark ferme ses portes et la Bibliothèque nationale du Canada enrichit ses collections /6
- ◆ La collection électronique : Une vitrine sur les ouvrages canadiens /7

Programmes publics

- ◆ De la salle d'exposition... Le long parcours vers l'édition /8
- ◆ Lisez sur le sujet /9
- ◆ Le récit de l'artisan /10

Services

- ◆ Le cycle de la connaissance : De la recherche à la publication /10
- ◆ Éditeurs commerciaux, éditeurs à compte d'auteur et Bibliothèque nationale... Au sujet de l'édition et de la diffusion, ou comment la Bibliothèque peut vous être utile /12
- ◆ La technologie pour accroître l'accès au contenu canadien et au savoir /16

Programmes nationaux et internationaux

- ◆ Les Canadiens, les bibliothèques publiques et l'autoroute de l'information /17
- ◆ Supprimer les obstacles /18

Décès

INTRODUCTION

Les bibliothécaires, les éditeurs et les libraires ont beaucoup en commun. Pour nous tous, les livres constituent notre passion et notre secteur d'activité. Il convient donc que nous célébrions le produit culturel canadien le plus réussi par la tenue d'un Sommet du livre canadien, en collaboration avec l'Association of Canadian Publishers, le congrès et le salon de la Canadian Booksellers Association et le congrès annuel de la Canadian Library Association.

Je suis heureuse d'adresser le présent numéro de *Nouvelles de la Bibliothèque nationale* aux amoureux des livres de tous genres et de reconnaître les efforts des bibliothèques, des éditeurs et des libraires.

Les bibliothèques s'en remettent beaucoup aux éditeurs comme fournisseurs de l'une des ressources les plus importantes d'une bibliothèque, tout comme les éditeurs reconnaissent l'importance du marché des bibliothèques.

Pour la Bibliothèque nationale du Canada, la relation avec les éditeurs va au-delà de l'acquisition de publications pour accroître la collection nationale. Par le dépôt légal, comme le stipule la *Loi sur la*

Bibliothèque nationale, les éditeurs apportent une contribution essentielle au développement d'une collection nationale complète de publications sur tous les

supports, tout en s'assurant que leurs produits soient publicisés, conservés et accessibles aux générations à venir.

Pour voir à la survie à long terme des publications imprimées, la Bibliothèque nationale a énormément favorisé l'utilisation du papier permanent et collabore avec des éditeurs et des fabricants de papier depuis plus d'une décennie

pour faire la promotion de l'utilisation du papier permanent dans les publications canadiennes. Cet aspect important de son



© 1999 Couvrette/Ottawa



rôle dans la conservation du patrimoine canadien de l'édition s'est accru avec l'essor de l'édition électronique. La Bibliothèque se propose encore une fois d'assurer la conservation du contenu intellectuel en favorisant l'élaboration de normes d'édition et la conservation des publications électroniques, comme elles ont été présentées par les maisons d'édition à l'origine.

Rendre accessible le matériel publié tient également un rôle central dans le mandat de la Bibliothèque nationale – de fait du mandat des bibliothèques partout. L'expansion rapide des technologies et l'accessibilité de tant de publications en ligne a sans aucun doute des effets sur le droit d'auteur, la propriété intellectuelle et l'usage équitable des documents numérisés. Avec l'introduction des cédéroms, les éditeurs sont passés de la vente à la licenciation. Avec les publications électroniques en ligne, la licenciation est devenue la norme. Bien que cela représente une nouvelle facette de notre relation avec les éditeurs et les producteurs, les objectifs sous-jacents de la conservation et de l'accessibilité demeurent les mêmes. Toutefois, les sables mouvants de l'édition électronique signifient qu'il est dans notre intérêt à tous, soit les éditeurs, les auteurs et les

bibliothèques, de collaborer encore plus étroitement que par le passé.

Le Panorama des services à l'édition de la Bibliothèque nationale est l'un des moyens par lesquels nous tentons d'y parvenir. Une série de liens structurés à l'information du gouvernement fédéral au sujet de l'industrie de l'édition canadienne, le Panorama offre de l'information au sujet de services tels que le catalogage avant publication, les numéros internationaux normalisés des livres, des publications en série et des œuvres musicales, et offre l'accès à la bibliographie nationale, *Canadiana*.

La programmation publique de la Bibliothèque nationale constitue un type différent de lien – concerts, séances de lecture, conférences et expositions. Comme vitrine du patrimoine de l'édition du pays, la Bibliothèque anime le mot édité – sur place et dans le Web.

Il y va de notre intérêt à tous de rehausser le profil du patrimoine canadien de l'édition. Quoi de mieux que cette célébration du mot écrit ? Mes félicitations à tous les participants.

Marianne Scott

Administrateur général de la Bibliothèque nationale

Nouvelles

DE LA Bibliothèque nationale



ÉDITRICE

Margo Wiper

RÉDACTRICE EN CHEF

Gwynneth Evans

RÉDACTION

Jean-Marie Brière

Iris Winston

PRODUCTION

Roseanne Ducharme, Denis Schryburt

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont publiées 10 fois par année et elles sont distribuées gratuitement à ceux qui en font la demande. Si vous désirez changer votre adresse, S.V.P. retourner votre étiquette d'adresse avec les changements désirés à Marketing et édition, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, Canada K1A 0N4. Télécopieur : (613) 991-9871. Internet : publications@nlc-bnc.ca

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont accessibles aussi au service Web de la Bibliothèque nationale à www.nlc-bnc.ca/nl-news/fnlnews.htm

Cette publication peut être reproduite sans autorisation à la condition d'indiquer la source en entier. Les anciens numéros des **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse mentionnée ci-dessus. S.V.P., préciser le(s) volume(s) et numéro(s) désiré(s).

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont répertoriées dans le Canadian Magazine Index, le Canadian Periodical Index, le Children's Literature Abstracts et sont disponibles en direct dans la base de données Canadian Business and Current Affairs.

Tous les moyens ont été utilisés afin de retracer les détenteurs du droit d'auteur des documents utilisés dans cette publication. Tout oubli est invo-lontaire et la Bibliothèque nationale du Canada est prête à rectifier toute erreur commise par mégarde.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 1999, représentée par la Bibliothèque nationale du Canada.



Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992. Le logo de la Bibliothèque nationale du Canada s'inspire de la murale « La Connaissance/Knowledge » créée par Alfred Pellan pour la salle de référence de la Bibliothèque nationale.



Bibliothèque nationale National Library
du Canada of Canada

SPECIAL COLLECTIONS

Directory of
Special Collections
of Research Value
in
Canadian Libraries

English

Français

COLLECTIONS SPÉCIALISÉES

Répertoire des
collections spécialisées
utiles à la recherche
dans les
bibliothèques canadiennes

Canada

On a mis à jour et étendu la portée du *Répertoire des collections spécialisées utiles à la recherche dans les bibliothèques canadiennes*. La Bibliothèque nationale a fait du *Répertoire*, publié pour la première fois en 1992, une application de base de données électronique accessible dans le Web. On peut y consulter le répertoire, le tenir à jour et l'augmenter.

Ma collection Lucy Maud Montgomery

Ronald Cohen,
Collectionneur et philanthrope

Je pense que tout s'explique par mon instinct de collectionneur. Ainsi, à l'âge de six ans, c'était les timbres, et à dix ans, les pièces de monnaie. Ces passe-temps de l'enfance constituent le prélude de la collection d'ouvrages de Lucy Maud Montgomery que j'ai donnée à la Bibliothèque nationale. Quel est le lien ? Eh bien, la collection n'a pas été éditée sur le modèle d'une collection de livres « ordinaire », par exemple le regroupement de premières éditions, quoi qu'en pense la Bibliothèque et les collectionneurs. Elle est plutôt structurée comme le serait une collection de timbres ou de pièces de monnaie, qui vise à acquérir les différentes versions d'un même article.

En raison de l'absence d'une bibliographie descriptive des oeuvres de Lucy Maud Montgomery, le collectionneur dans ce domaine est confronté à la tâche d'assembler un casse-tête où seuls les morceaux de la bordure, soit les titres des livres, sont discernables. Aucune vue d'ensemble du casse-tête n'existe. À l'exception des premières éditions de L.C. Page (Boston) des sept premiers ouvrages de M^{me} Montgomery publiés entre 1908 et 1915, pour lesquelles le fil directeur en matière d'édition se dégage nettement, le tout s'emmêle, pour ne pas dire s'embrouille complètement. (À l'exception de *The Golden Road*, ces ouvrages n'ont pas été publiés au Canada avant 1942, l'année du décès de M^{me} Montgomery !) À cet égard, les pistes se sont brouillées tout à fait lorsque McClelland, Goodchild & Stewart, qui deviendra McClelland & Stewart, est devenu l'éditeur canadien de M^{me} Montgomery. Trouver le fil directeur des éditions et même des réimpressions se révèle difficile, pour ne pas dire pratiquement impossible.

Étant donné que je ne disposais pas d'information sur le contexte, j'ai essayé de rassembler le plus grand nombre possible d'exemplaires différents dans l'espoir qu'un jour, ils deviennent la source d'indices pour des bibliographes, des universitaires et des collectionneurs

pour qui ces oeuvres sont précieuses non seulement en tant que récits, mais également en tant qu'artefacts. Les différences entre ces exemplaires, qu'il s'agisse de la présentation de la page de titre, du tissu de la reliure, du nom de l'imprimeur, de l'œil utilisé dans la composition de l'avis de l'imprimeur ou de la date du droit d'auteur, ont orienté le regroupement laborieux des morceaux du casse-tête.

Pour le collectionneur passionné, tout le plaisir est dans la chasse. Le moins que je puisse dire en ce qui me concerne, c'est que ce plaisir a été décuplé lorsque l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale s'est montrée intéressée par la collection. Elle a donné un but bien précis à ma collection. Avant cela, je n'avais déterminé aucun objectif à long terme pour cette collection. En fin de compte, les collectionneurs collectionnent afin de, eh bien, de

collectionner. Quand je me suis rendu compte que la Bibliothèque nationale attachait de la valeur à cette collection, sa raison d'être était toute trouvée. La chasse s'est intensifiée, et elle est devenue plus gratifiante. Par exemple, j'ai découvert pas moins de cinq éditions pouvant prétendre au titre de première édition canadienne de *Anne's House of Dreams*. De plus, la collection ne compte pas seulement un exemplaire rare du recueil de poésie de 1916, *The Watchman*, mais trois, dont deux portant jaquette (des jaquettes différentes, bien sûr). Enfin, j'ai réussi mon plus beau coup au cours de la semaine où j'ai fait don de ma collection : un exemplaire de l'édition de 1909 de *Anne of Green Gables* sous jaquette !

J'espère que les collectionneurs qui, comme moi, ont rassemblé des collections

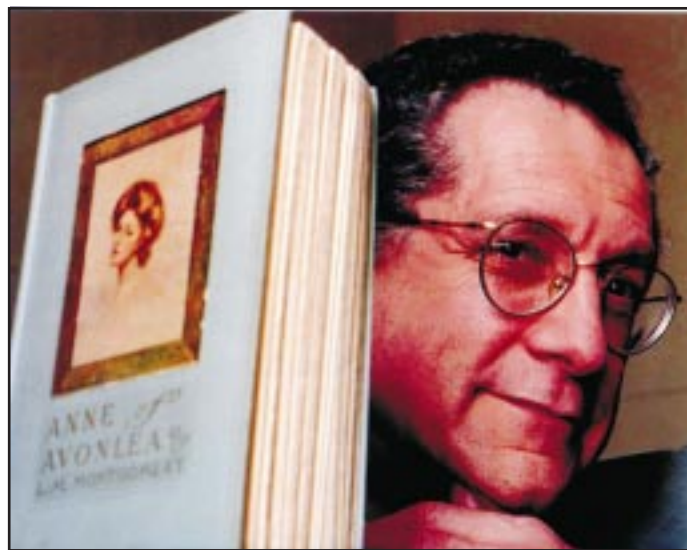


Photo : Ottawa Citizen

semblables d'ouvrages du patrimoine littéraire canadien veilleront à leur conservation en les confiant à l'établissement national qui a pour mandat de rassembler le patrimoine du pays. Outre le fait d'enrichir la collection d'oeuvres de l'un des auteurs les plus connus et les plus prisés du 20^e siècle au Canada, si ce don incite d'autres Canadiens à faire de même avec leur collection, il aura atteint un but beaucoup plus important que celui de servir mon seul instinct de collectionneur. ◆



La Bibliothèque nationale du Canada acquiert de nombreux ouvrages de Lucy Maud Montgomery

Pat MacDonald,
Services de recherche et d'information

Grâce à deux dons d'importance, la Bibliothèque nationale possède désormais une collection exceptionnelle, d'envergure nationale, d'ouvrages distinctifs sur le plan bibliographique de l'un des auteurs les plus connus et les plus prisés du Canada. D'une part, Ronald I. Cohen, un Ami de la Bibliothèque nationale, a généreusement donné plus de 300 livres de Lucy Maud Montgomery. D'autre part, les Amis de la Bibliothèque nationale ont financé l'acquisition d'un recueil de poésie très rare publié par l'auteure.

Au cours de sa vie, M^{me} Montgomery a publié 22 romans, inspirés de sa vie, un recueil de poésie et environ 450 poèmes et 500 nouvelles. À sa mort, elle a laissé dix volumes comptant plus de 5 000 pages de son journal inédit. Spécialiste de l'œuvre de M^{me} Montgomery, M^{me} Mary Rubio décrit l'auteure la plus réputée de l'Île-du-Prince-Édouard comme étant « le phénomène d'exportation littéraire le plus durable au Canada ». Le premier roman de M^{me} Montgomery, *Anne of Green Gables* (1908), a été un best-seller dès sa sortie, et a été suivi de sept romans qui en composent la suite, de la trilogie autobiographique Emily, et de deux romans pour adultes qui ont reçu un très bon accueil. La petite Anne aux cheveux roux est devenue un personnage littéraire renommé dans le monde entier, faisant presque figure de légende au Japon et en Pologne.

La collection Lucy Maud Montgomery de Ronald I. Cohen représente une vaste ressource bibliographique, qui pourrait constituer la pierre d'assise d'un important outil de recherche, soit une bibliographie descriptive officielle de Lucy Maud Montgomery. En rassemblant de nombreux numéros et versions de chaque édition en divers états, M. Cohen offre à un bibliophile ou à un bibliographe éventuel la possibilité d'effectuer une

recherche à un seul endroit dans une vaste gamme d'ouvrages publiés de M^{me} Montgomery. La collection compte environ 35 éditions du seul roman *Anne of Green Gables*. M. Cohen a également pris grand soin de collectionner autant de volumes sous jaquette que possible. C'est sous cette forme qu'ils ont été présentés au public, et ces livres sous jaquette renferment des renseignements précieux et distinctifs sur les circonstances de leur publication.

Tenant compte de la réputation internationale de M^{me} Montgomery, la collection comprend également un nombre représentatif d'éditions étrangères de ses ouvrages. À l'occasion de voyages à différents endroits dans le monde, le donateur a regroupé des éditions publiées en Grande-Bretagne, en Australie, au Japon, en Norvège et en Corée. La collection compte également un certain nombre d'exemplaires rares et quelques ouvrages inédits, p. ex., deux exemplaires du scénario *Anne of Green Gables: The Musical*. L'un de ces exemplaires constitue une ébauche ancienne, tandis que l'autre est une version plus récente signée par ses auteurs, Norman Campbell et Don Harron. (La comédie musicale n'a jamais été tournée.) Fait également partie de la collection une importante lettre signée par l'auteure, dans laquelle M^{me} Montgomery incite un admirateur à

écrire au studio de cinéma RKO afin de le convaincre de l'importance de tourner un film basé sur *Anne's House of Dreams*.

En ajoutant quelque 120 éditions et versions que la Bibliothèque nationale ne possédait pas déjà, cette collection permet d'enrichir considérablement le fonds Lucy Maud Montgomery de la Bibliothèque. La collection Lucy Maud Montgomery de Ronald I. Cohen fera partie de la collection des livres rares de la Bibliothèque nationale.

De plus, cette collection s'enrichira d'un recueil de poésie très rare de Lucy Maud Montgomery, que la Bibliothèque nationale a acquis grâce à l'appui des Amis de la Bibliothèque nationale. Ce recueil publié à compte d'auteur porte une inscription de l'auteure, « with the compliments of the author L.M. Montgomery, Xmas '03 ». Le recueil comprend également le titre des magazines (pour la plupart américains) dans lesquels ces poèmes ont été publiés pour la première fois. D'après l'ouvrage de Ruth Weber Russell, *Lucy Maud Montgomery: A Preliminary Bibliography* (Waterloo, University of Waterloo Library, c1986), la date de publication originale la plus ancienne est 1897, tandis que la plus récente est 1903. Par conséquent, ce recueil précède vraisemblablement de cinq ans la publication de *Anne of Green Gables* (Boston : L.C. Page, 1908), qui était considéré jusqu'à ce jour comme étant son premier livre. McClelland, Goodchild & Stewart a publié à son tour en 1916 deux des poèmes de ce premier recueil (« Golden Rod » comme dans « In the Days of Goldenrod » et « Two Loves ») dans la première édition commerciale du recueil de poésie de M^{me} Montgomery, *The Watchman and Other Poems*. Il convient de noter que *The Watchman* est paru au moins 26 ans avant la première édition canadienne de l'ouvrage le plus réputé de M^{me} Montgomery, *Anne of Green Gables*, que Ryerson a publié en 1942, l'année du décès de M^{me} Montgomery.

Aucune autre bibliothèque canadienne ne posséderait un exemplaire de ce recueil de poésie rare datant de 1903, et aucune notice de cette publication n'a pu être repérée à la British Library. Toutefois, l'Université de Guelph détient une photocopie d'un exemplaire



semblable, mais qui est incomplet. Une note dans son catalogue indique que « ce recueil a vraisemblablement été imprimé par les bons soins de M^{me} Montgomery en vue de l'offrir à des personnes qu'elle connaissait telles Marion Webb, dont le nom est écrit à la main sur la première page, accompagné du titre "Poems, L.M. Montgomery" ».

De plus, le fait que l'auteure ait eu très tôt l'ambition de devenir poète, et qu'elle considérait la poésie comme étant une forme d'expression de niveau plus élevé que la prose, accroît l'importance de son recueil. Bien que son écriture romanesque ait pris plus d'ampleur que la poésie, elle n'a jamais renié son premier amour, puisqu'elle a publié plus de 500 poèmes dans divers magazines

contemporains, principalement entre 1893 et 1916¹. Même si la qualité des poèmes de M^{me} Montgomery est inégale, sa poésie du début est reconnue pour sa spontanéité, que M. Kevin McCabe attribue à « la remarquable corrélation entre le public pour qui elle écrivait et ses propres passions. Les magazines désiraient des poèmes à propos de bateaux de pêche et de tempêtes en mer. Elle est née et a été élevée tout près du golfe Saint-Laurent, et a toujours adoré les humeurs de la mer et du rivage. Les magazines désiraient des poèmes à propos du printemps, des prés et des bois. Elle a toujours aimé le plein air et passait la plupart de son temps libre parmi les arbres, au bord des ruisseaux et dans les champs². » Bien que M^{me} Montgomery

tienne son immense popularité de son œuvre de fiction, sa poésie, qui était destinée au grand public, a été comparée favorablement à celle de certains de ses contemporains, tels Pauline Johnson et Robert Service³. ♦

Notes

¹ Genevieve Wiggins, *L.M. Montgomery*, New York, Twayne Publishers; Toronto, Maxwell Macmillan Canada, 1992, p. 163.

² Kevin McCabe, « Introduction », *The poetry of Lucy Maud Montgomery*, Markham, Ontario, Fitzhenry & Whiteside, 1987, p. 2.

³ Kevin McCabe, « Introduction », *The poetry of Lucy Maud Montgomery*, Markham, Ontario, Fitzhenry & Whiteside, 1987, p. 4.



LES DONNÉS À LA COLLECTION NATIONALE DE DOCUMENTS CANADIENS :

Un présent pour l'avenir

Karen McGrath,
Agente de développement

Le jeudi 11 mars 1999, l'Administrateur général, M^{me} Marianne Scott, a été l'hôte d'une réception à la Bibliothèque nationale en l'honneur de M. Ronald I. Cohen pour souligner son généreux don de plus de 300 ouvrages de Lucy Maud Montgomery à la Bibliothèque. M. Mauril Bélanger, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, y était pour féliciter M. Cohen au nom du gouvernement fédéral. Deux députés de l'Île-du-Prince-Édouard, soit M. George Proud (Hillsborough) et M. Wayne Easter (Malpeque), étaient également présents.

En se rendant dans de nombreuses librairies au Canada et à l'étranger, M. Cohen a rassemblé laborieusement cette collection au cours des 15 dernières années. Son don a permis à la Bibliothèque d'enrichir son fonds Montgomery de plus de 300 éditions canadiennes, britanniques, américaines et de l'étranger, de même que de versions différentes de certaines publications.

En remerciant M. Cohen, M^{me} Scott a souligné l'importance de tels dons dans l'édification de la collection nationale de documents canadiens. Elle a

expliqué que la collection de la Bibliothèque, qui compte désormais plus de 16 millions d'articles, est une collection dynamique qui s'accroît de plus de 500 000 articles chaque année – soit le nombre de publications annuelles du pays. Depuis 1953, la plupart de ces documents sont acquis par l'entremise du dépôt légal. Toutefois, il demeure nécessaire d'acheter la plupart des documents publiés avant l'entrée en vigueur des règlements du dépôt légal. La Bibliothèque exprime sa vive reconnaissance aux Amis de la

Bibliothèque nationale qui font l'acquisition de documents et en font don à la collection chaque année. Les dons d'Amis tels M. Ronald Cohen sont de plus en plus essentiels à la vitalité constante de la collection nationale de documents canadiens.

Grâce au don de M. Cohen, la Bibliothèque possède désormais une collection exceptionnelle, d'envergure nationale, d'ouvrages distinctifs sur le plan bibliographique de l'un des auteurs les plus connus et les plus prisés au Canada, qui sera conservée pour l'usage actuel et futur des Canadiens.

La collection Lucy Maud Montgomery de Ronald I. Cohen fera partie de la collection des livres rares de la Bibliothèque.

Pour plus de renseignements sur les dons à la Bibliothèque nationale du Canada, veuillez communiquer avec :

Section des dons et des échanges
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Tél. : (819) 994-6855
Télé. : (819) 997-2395
Courriel : dons@nlc-bnc.ca ♦



Copp Clark ferme ses portes et la Bibliothèque nationale du Canada enrichit ses collections

Pat MacDonald,
Acquisitions et services bibliographiques

La Bibliothèque nationale du Canada a reçu un important don d'ouvrages publiés par Copp Clark lorsque Copp Clark Professional, « la dernière filiale de la plus ancienne maison d'édition du Canada »¹, a fermé ses portes en juin 1998. Cette acquisition, qui représente environ 1 800 ouvrages et almanachs publiés après 1880, vient enrichir la collection déjà considérable de manuels pédagogiques de la Bibliothèque nationale, et comble des lacunes de son fonds d'archives d'anciens ouvrages d'auteurs ou d'intérêt canadiens.

La McMaster University Library, qui a acquis le fonds d'archives Copp Clark, est à l'origine de ce don, que la Bibliothèque nationale du Canada a accepté avec plaisir. D'autre part, la Thomas Fisher Rare Book Library de l'Université de Toronto a reçu en 1989 des exemplaires d'ouvrages datant du 19^e siècle publiés par la maison d'édition Copp Clark.

Vu que Copp Clark a tenu une place importante dans l'histoire de l'édition canadienne, ses publications constituent un élément crucial de la collection d'ouvrages d'auteurs ou d'intérêt canadiens de la Bibliothèque nationale. Les origines de Copp Clark remontent à 1841, lorsque Hugh Scobie, un Écossais, a ouvert une librairie-papeterie rue King Est à Toronto. Il y a publié en outre un journal, *The British Colonist*. En 1847, il a produit la première édition de *Canadian Almanac and Directory*, que publie actuellement IHS/Micromedia². Le *Canadian Almanac and Directory*, « l'ouvrage de référence le plus ancien et le plus répandu au Canada »³, constitue également la première publication annuelle et le cinquième titre reçu par la Bibliothèque nationale du Canada en vertu du dépôt légal le 14 février 1953.

En 1869, deux employés, William Copp et Henry Clark, ont acquis la maison d'édition et lui ont par la suite donné leur nom. Quelques années plus tôt, le gouvernement de l'Ontario avait

adopté une loi rendant obligatoire l'utilisation dans les écoles de manuels produits dans la province. Cela a incité des éditeurs à produire des manuels portant sur les principales matières à l'étude. Au début des années 1900, Copp Clark était devenu un des plus importants éditeurs de manuels, particulièrement dans les domaines des langues et des mathématiques. À cette époque, il veillait également à ses propres activités de composition, d'impression et de reliure.

Outre ses activités d'édition de documents pédagogiques, Copp Clark a agi à titre de représentant de plusieurs maisons d'édition des États-Unis et du Royaume-Uni, et a mis à la disposition d'autres éditeurs des installations d'entreposage. Un certain nombre des publications de Copp Clark constituent des premières éditions canadiennes rares d'auteurs britanniques ou américains. Pendant de nombreuses années, Copp Clark a édité la série Oz de Frank Baum. « En règle générale, on modifiait les exemplaires destinés à la publication au Canada, en produisant une reliure portant au dos le nom Copp Clark et en remplaçant la marque d'éditeur Reilly & Britton/Reilly & Lee sur la page de titre par celle de la maison Copp Clark »⁴. Copp Clark a également publié des ouvrages d'autres éminents auteurs tels Winston Churchill, G.K. Chesterton, Joseph Conrad, F. Scott Fitzgerald, John Galsworthy, G.A. Henty, Washington

Irving, Rudyard Kipling, Sinclair Lewis, Sir Walter Scott, Alfred Tennyson et Edith Wharton. Bien que Copp Clark ait été pendant de nombreuses années le chef de file canadien de l'importation de « publications coloniales », il a également publié un certain nombre d'auteurs canadiens, notamment Gilbert Parker, Robert Barr, Charles G.D. Roberts et Sara Jeanette Duncan⁵.

D'autre part, la Bibliothèque acquiert de façon sélective des archives d'éditeurs afin d'enrichir sa collection de manuscrits littéraires canadiens. Ces fonds d'archives proviennent de façon générale de petites maisons d'édition ou d'éditeurs indépendants qui participent à l'épanouissement du patrimoine littéraire canadien. Les archives d'éditeurs que possède la Bibliothèque nationale comprennent notamment celles des maisons suivantes : Sono Nis Press, Blackfish Press, Oolichan Books, Gauntlet Press, House of Anansi Press, Coach House Press et les Éditions du Sentier.

Notes

¹ Copp Clark a acquis la *Canadian Almanac and Directory Publishing Company* en 1996, et la nouvelle entreprise a été appelée Copp Clark Professional. Source : Simon Fraser's Canadian Publishers' Records Database. <www.lib.sfu.ca/cgi-bin/trust1.pl?cprd>, CPRD ID: 0180.

² Carol Toller, « Copp Clark Professional closes », *Quill & Quire*, vol. 64, n^o 5 (mai 1998), p. 13.

³ « IHS/Micromedia acquies Copp Clark Professional », *Felicitier*, vol. 44, n^o 5 (mai 1998), p. 58.

⁴ C.J. Hinke, *Oz in Canada : a bibliography*, Vancouver, W. Hoffer, 1982, p. 13.

⁵ George L. Parker, *The Beginnings of the Book Trade in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1985, p. 247-248. ◆



LA COLLECTION ÉLECTRONIQUE :

Une vitrine sur les ouvrages canadiens

par André Paul,

Acquisitions et services bibliographiques

La Bibliothèque fait la promotion des ouvrages canadiens de plusieurs façons : à l'aide de *Canadiana* : la bibliographie nationale, de son site Web, et au moyen d'expositions, de séances de lecture et de conférences données par des auteurs canadiens. La collection électronique constitue une autre façon pour la Bibliothèque de faire connaître les oeuvres canadiennes, d'autant plus qu'on peut y avoir directement accès.

En créant la collection de publications électroniques en avril 1997, la Bibliothèque nationale visait les objectifs suivants : archiver et préserver pour la postérité des documents électroniques qui risquaient d'être perdus à jamais, et faire connaître et rendre accessibles directement aux usagers les publications électroniques canadiennes.

La Bibliothèque s'intéresse à cette collection électronique parce qu'elle permet de faire connaître à un plus large public des oeuvres canadiennes. C'est la technologie Internet qui permet d'avoir de telles attentes et de pouvoir les réaliser. Quand on pense à toutes les recherches effectuées quotidiennement à l'aide de différents outils de recherche à travers le monde, l'accès à ces publications est grandement accru grâce au Web. En quelques clics, on peut

visionner l'ouvrage original, que ce soit directement de la maison, de l'école ou de son poste de travail.

Quelques éditeurs commerciaux canadiens de publications électroniques plus avant-gardistes déposent leurs publications dans la collection électronique de la Bibliothèque. C'est le cas de Réseaux canadiens de recherche sur les politiques publiques, de Coach House Books, de CorpoMedia, de Spirafilm, de Concertina et de Hughette Bertrand, un éditeur à compte d'auteur de publications électroniques originales.

Lorsque la Bibliothèque apprend l'existence d'une publication électronique, elle communique avec l'éditeur pour que celui-ci dépose une copie de l'oeuvre dans la collection électronique. Dans certains cas, c'est l'éditeur qui fait les premiers pas. Il faut

louer tous ces éditeurs, et particulièrement ceux qui amorcent les démarches, puisqu'ils contribuent à la conservation du patrimoine canadien de l'édition électronique et à l'enrichissement de cette collection électronique.

Cette dernière renferme quelque 18 pour 100 de publications en provenance de l'industrie commerciale de l'édition (environ 330 titres sur 1 800 à la fin de février 1999). Le secteur commercial est un secteur à exploiter et à développer davantage, comparativement au secteur de l'édition gouvernementale qui constitue la majeure partie de la collection pour le moment. On peut y retrouver un ouvrage à l'aide de son titre, de son sujet ou d'un mot-clé.

Les chercheurs qui, par exemple, consultent le catalogue Web resAnet de la Bibliothèque (www.nlc-bnc.ca/amicus/fcatalog.htm), peuvent ainsi repérer un ouvrage publié au Canada sur le sujet qui les intéresse. S'il s'agit d'un ouvrage publié électroniquement qui a été déposé à la Bibliothèque, la notice catalographique de resAnet contiendra une ou même deux adresses URL dynamiques faisant le lien hypertexte à la version électronique du document : l'adresse URL du site de la Bibliothèque et aussi, dans la majorité des cas, l'adresse URL du site de l'éditeur.

Alors, pour ceux et celles qui adorent faire du « lèche-vitrine », voici un bon endroit à visiter, à l'adresse collection.nlc-bnc.ca/e-coll-e/index-f.htm. ♦



Publications électroniques Liste de titres



- The Children's reader
- Federal government publications issued in alternative format, 1981-1992
- Nouvelles de la Bibliothèque nationale
- The Proofreader
- Publications du gouvernement fédéral produites sur support de remplacement, 1981-1992
- Rapport annuel. Bibliothèque nationale du Canada
- The Reader



Page d'accueil



Début des titres

De la salle d'exposition... Le long parcours vers l'édition

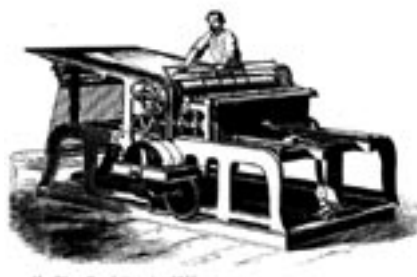
par Michel Brisebois,
conservateur des livres rares, Services de recherche et d'information

Pendant au moins les premiers cent ans d'imprimerie au Canada, le concept d'éditeur, comme on le conçoit aujourd'hui, incluant les auteurs rémunérés, les points de vente et les risques financiers, n'existait pas. Les premiers imprimeurs exécutaient surtout des travaux de ville, souvent pour le compte du gouvernement. Ils pratiquaient l'importation et exerçaient le métier de libraires-importateurs.

Même si elle porte surtout sur les utilisateurs de l'imprimerie durant les 250 ans de l'imprimerie au Canada, « Impressions », l'exposition principale de la Bibliothèque nationale du Canada en 1999, présente au public plusieurs exemples du long parcours de l'imprimerie vers l'édition.

Les imprimeurs du dix-huitième siècle travaillaient d'une certaine façon comme les ateliers d'imprimerie d'aujourd'hui, mais certainement plus lentement. On donnait le texte et le nombre d'exemplaires requis et on recevait le produit fini ainsi qu'une facture. Le document des Douanes d'Halifax, fort probablement imprimé par John Bushell au milieu des années 1750, et le reçu imprimé par William Brown et Thomas Gilmore à Québec en 1765, constituent deux des plus anciens exemples de travaux de ville connus au Canada.

On dit souvent que la survie des premiers ateliers dépendait d'abord des contrats du gouvernement pour l'impression des proclamations, des lois et des nombreux formulaires associés à l'administration gouvernementale. On en retrouve des exemples dans l'exposition, notamment la proclamation de Peter Russell, imprimée à York [Toronto] par Watters et Simons en 1798, les Règlements de la première Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, imprimés à Québec par John Neilson en 1793, et les Statuts de la Colonie de l'île de Vancouver, imprimés par le British Colonist Office en 1866. Il ne faut pas



oublier que, très tôt, les marchands utilisèrent les imprimeurs locaux pour produire des annonces et formulaires commerciaux de toutes sortes, tels les Prix courants imprimés à Halifax en 1829, et que l'impression de la plupart des affiches de cette exposition proviennent des imprimeurs de travaux de ville. On imprimait aussi des livres et des brochures ainsi que des discours politiques et même des lettres funéraires, à la condition de payer.

Avec une faible population, il n'était pas avantageux financièrement de publier des ouvrages comme les bibles et les dictionnaires qui, à cause de leur ampleur, exigeaient une mise de fonds importante en papier et en main d'oeuvre. Les imprimeurs devenus libraires préféraient les importer plutôt que de les imprimer et les journaux sont remplis de réclames pour des livres reçus d'Angleterre et de France. Certains imprimeurs ajoutaient leur propre page de titre à un ouvrage imprimé à l'étranger, donnant ainsi l'impression d'une production locale. Bien qu'imprimé à Cincinnati, le *Book of Martyrs*, d'Amos

Blanchard, a reçu une page de titre portant la rubrique « Kingston, U.C.: published by Blackstone, Ellis and Graves, 1835 ». L'apparition de la stéréotypie — la fabrication d'un moule du devant d'une forme de caractères remplie par la suite d'un métal en fusion — réduisit le coût d'impression des ouvrages populaires. Les plaques qui en résultaient, et dont on pouvait multiplier les copies, étaient distribuées à de petits imprimeurs à travers les États-Unis et le Canada, qui épargnaient ainsi la composition et libéraient leurs caractères pour d'autres ouvrages. Le *English Reader* de Murray, stéréotypé à New York mais imprimé à Toronto, est un bon exemple de cette pratique.

Les imprimeurs assumaient les coûts complets d'impression seulement s'ils étaient assurés d'un marché important et stable. C'était le cas des almanachs. Même avec une très faible population, et dont une partie seulement savait lire, l'imprimeur pouvait compter sur la vente fructueuse d'almanachs, souvent par l'entremise de libraires, puisqu'ils étaient indispensables à la plupart des foyers. Un grand nombre d'almanachs sont inclus dans l'exposition.

Les imprimeurs devenus éditeurs s'attaquèrent aussi à d'autres types de livres, en particulier les romans étrangers et les livres religieux. *L'Histoire de Jean de Calais*, imprimé à bon marché par un imprimeur anonyme à Québec en 1810, et les ouvrages religieux imprimés à Saint-Philippe (Québec) par le curé Pigeon, en constituent de bons exemples. Les guides, dont celui pour les Chutes du Niagara et les annuaires, comme le *Winnipeg Directory* de 1876, contenant des réclames pour les commerces locaux, permettaient aux imprimeurs de financer leur production sans compter entièrement sur les ventes.

Pendant la première moitié du 19^e siècle, la pratique de l'édition par souscription permettait aux auteurs de voir leur livre publié sans avoir à dépenser des sommes considérables. Mais il y avait un hic. L'imprimeur exigeait un nombre minimum de clients ayant payé à l'avance avant que l'ouvrage ne soit imprimé. Adam Kidd soutenait avoir amassé 1 500 souscripteurs pour son *Huron Chief*

publié en 1830. Les premiers journaux et périodiques dépendaient des abonnements pour survivre mais peu réussissaient à le faire pour plus de quelques années. Dès 1860, la plupart des journaux, utilisant des moyens de distribution nouveaux et efficaces tels que le chemin de fer, et prenant avantage du gain de l'activité commerciale,

réalisaient leur profit à l'aide des annonces plutôt que des abonnements.

Avec une augmentation de la population, un système de transport plus étendu et efficace, des secteurs commerciaux et industriels en pleine expansion et une classe moyenne grandissante, il devenait plus avantageux pour les imprimeurs,

particulièrement ceux qui avaient le capital pour se procurer des presses à haute-vitesse, d'accepter des contrats d'édition. « Impressions », l'exposition principale de la Bibliothèque nationale du Canada en 1999, est certainement un hommage aux premiers imprimeurs, libraires et éditeurs au Canada. ◆

Lisez sur le sujet

par Céline Gendron,
Service de recherche en littérature canadienne

Le programme *Lisez sur le sujet* du Service de littérature de jeunesse canadienne en est maintenant à sa onzième année.

Centré sur un thème choisi, la trousse fait la promotion de livres canadiens pour la jeunesse. En 1999, l'humour est au rendez-vous et le choix des livres proposés reflète la présence de cet aspect dans la littérature de jeunesse, selon différentes catégories d'âge.

Les critères généraux de sélection sont les suivants :

- livres toujours disponibles auprès d'éditeurs ou de distributeurs
- livres canadiens (auteurs ou illustrateurs) et livres publiés à l'étranger dont le contenu est canadien
- respect du thème choisi
- importance aussi grande accordée aux albums qu'aux collections
- qualité du texte et de l'illustration, du texte par rapport à l'illustration
- livres dans les deux langues officielles, tout en tenant compte de la distribution géographique
- inclusion des prix décernés durant l'année
- respect des valeurs des différentes communautés ethniques et linguistiques

Les livres retenus doivent — que ce soit par les illustrations ou le texte faisant ressortir des aspects plaisants, drôles ou



parfois insolites ou encore des jeux de mots entre le texte et l'image — souligner diverses manifestations de l'humour tout en ayant à l'esprit le respect des autres. Ainsi, parmi la production littéraire canadienne des trois dernières années, 25 livres en anglais et 25 livres en français auront été sélectionnés et annotés par des spécialistes pour la qualité de l'écriture et des illustrations.

La Bibliothèque nationale du Canada met ainsi en valeur notre riche patrimoine littéraire. Destinée aux professeurs et aux parents, la trousse *Lisez sur le sujet* permet de découvrir de nouvelles façons de susciter des échanges sur la littérature canadienne pour la jeunesse, que ce soit dans la classe, à la bibliothèque ou encore à la maison. Un « Message à l'intention des enseignants, des bibliothécaires et des parents » fournit aux adultes une multitude de pistes à utiliser pour inciter à la lecture et à l'écriture ou encore pour franchir les barrières de l'analphabétisme.

Enfin, la fidélité et l'appui des partenaires et collaborateurs à la trousse *Lisez sur le sujet* favorisent la présence importante de ce programme de la Bibliothèque nationale du Canada dans la communauté canadienne. Les associations nationales de bibliothécaires (la Canadian Library Association et l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation), la Société canadienne des postes, la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, le Canadian Children's Book Centre, Communication-Jeunesse, Access Network, YTV, Télé-Québec, sans oublier notre principal collaborateur, le Secrétariat national à l'alphabétisation, permettent ainsi aux jeunes d'aimer les livres, de découvrir des auteurs et des illustrateurs de chez nous et finalement d'apprécier la lecture tout au long de leur vie. De plus, l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) s'est ajouté comme partenaire cette année en fournissant une liste d'ouvrages sur supports de remplacement.

Après plus d'une décennie, le programme est plus actuel que jamais, que ce soit comme outil de promotion de la littérature de jeunesse, comme ressource utilisée en alphabétisation ou comme instrument de travail destiné aux enfants ayant des déficiences visuelles. *Lisez sur le sujet*, c'est le dynamisme de la production littéraire canadienne pour enfants et jeunes adultes. ◆



Le récit de l'artisan

Randall Ware,
Programmes publics

Lorsque la Bibliothèque nationale a retenu mes services voilà dix ans pour établir un programme d'auteurs comprenant des séances de lecture, des conférences et des lancements, cela m'a semblé aller de soi. Je dirigeais depuis dix ans le Festival national du livre du Conseil des arts du Canada, et de ce fait je connaissais de nombreux écrivains.

Qui plus est, je percevais l'intérêt grandissant du public à l'égard de la littérature canadienne. Au cours de la dernière décennie, la Bibliothèque nationale du Canada a accueilli plus de 500 auteurs et a été l'hôte de plus de 750 manifestations à l'intention d'écrivains, d'éditeurs et de libraires, allant de la lecture de poèmes à la Soirée annuelle en l'honneur des lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général. Toute cette activité favorise la promotion de la plus vaste collection d'ouvrages d'auteurs et d'intérêt canadiens du monde. Les séances de lecture par des auteurs constituent un moyen très

efficace de faire connaître des écrivains et la collection de la Bibliothèque nationale.

Par ailleurs, la série de lectures de la Bibliothèque, qui met l'accent tant sur la fiction que sur l'essai, comporte un volet essentiel qu'est la vente de livres. Depuis quelques années, nous travaillons en partenariat avec l'organisme Ottawa's Independent Booksellers afin d'attirer des écrivains et de promouvoir leurs séances de lecture.

La plupart des séances de lecture sont organisées par des éditeurs et leur personnel dévoué du marketing. Les liens noués dans le cadre de ce programme solidifient l'engagement de la

Bibliothèque à l'égard des éditeurs, un engagement qu'elle respecte de diverses façons, qu'il s'agisse de la gestion du dépôt légal, de l'attribution de numéros ISBN et ISSN ou de la page consacrée aux services aux éditeurs dans le site Web.

Ces rapports fondamentaux avec les éditeurs et les libraires ont permis à la Bibliothèque nationale de devenir un intervenant du cycle écrivain/lecteur. Nous aimons à dire que la Bibliothèque nationale est à son mieux en présence d'écrivains. Les écrivains, nous en convenons tous, sont la pierre angulaire de nos activités. Mais nous pouvons tout aussi bien dire que sans nos fréquents rapports avec les éditeurs et les libraires, nous ne serions pas ce que nous sommes aujourd'hui, soit un établissement littéraire national d'importance.

La collaboration est au cœur de l'industrie canadienne du livre, comme il se doit pour un pays comme le nôtre dont la culture subit les pressions constantes des pays avoisinants. Nous sommes heureux et fiers de promouvoir les livres canadiens et de veiller à leur conservation pour les générations futures. ◆

SERVICES

LE CYCLE DE LA CONNAISSANCE :

De la recherche à la publication

Mary Bond,
Services de recherche et d'information

Imaginez un auteur qui vient tout juste de terminer le manuscrit d'un roman qui se déroule à Montréal pendant les Années folles. L'intrigue est enlevante, et les personnages bien campés. Toutefois, la société montréalaise à cette époque, qui sert de toile de fond, doit être étoffée. Sur les conseils d'un ami bibliothécaire, l'auteur se rend à la Bibliothèque nationale du Canada pour consulter ses collections de journaux, de magazines et d'annuaires de ville canadiens, ainsi que des comptes rendus historiques des années 1920 et de Montréal. Voilà comment un auteur peut découvrir les richesses de la plus vaste collection de documents canadiens publiés du monde.

Bien que les publications énumérées ci-dessous puissent être qualifiées de façon diverse, soit de classique, controversée, savante, pratique, populaire

ou amusante, elles ont ceci en commun que leur rédaction a comporté une étape de recherche qui s'est effectuée, du moins en partie, à l'aide des collections et

services de la Bibliothèque nationale du Canada :

Firing the Heather: The Life and Times of Nellie McClung (Mary Hallett et Marilyn Davis, Fifth House); *Last Stop, Paris: The Assassination of Mario Bachand and the Death of the FLQ* (Michael McLoughlin, Viking); *The Annotated Anne of Green Gables* (édition établie par Wendy E. Barry, Margaret Anne Doody et Mary E. Doody Jones, Oxford University Press); *Les Premières Nations* (Olive Dickason, Septentrion); *Strangers at our Gates: Canadian Immigration and Immigration Policy, 1540-1997* (Valerie Knowles, Dundurn Press); *How to Research Almost Anything: A Canadian Guide for Students, Consumers and Business* (Stephen Overbury et Susanna Buenaventura, McGraw-Hill Ryerson); *Books you Need to Do Genealogy in Ontario: An Annotated Bibliography* (Ryan Taylor, Round Tower Books); *Dictionary of Canadian Place Names* (Alan Rayburn, Oxford University Press); *Histoire de l'Outaouais* (Institut québécois de



recherche sur la culture); *Scorned & Beloved: Dead of Winter Meetings with Canadian Eccentrics* (Bill Richardson, Knopf Canada).

La plupart de ces auteurs font mention dans leur ouvrage des collections et du personnel de la Bibliothèque nationale; certains donnent des renseignements à propos des collections ou des documents qu'ils ont utilisés. Alan Rayburn, par exemple, mentionne sa recherche dans « la vaste collection d'ouvrages historiques et de documents de référence de la bibliothèque », tandis que Mary Hallett et Marilyn Davis mentionnent qu'elles ont passé en revue « de pleins chariots de magazines canadiens anciens ». Les notes et la bibliographie qui accompagnent leur ouvrage démontrent qu'ils ont consulté un très grand nombre de livres, de magazines, de journaux et de publications gouvernementales du Canada. Nombre de ces auteurs ont travaillé sur place, puisant dans les collections de référence, générale et spéciales de la Bibliothèque, et ayant recours à l'aide du personnel pour effectuer leur recherche. Michael McLoughlin souligne d'ailleurs l'aptitude des bibliothécaires « à dénicher les sources les plus obscures », tandis que Ryan Taylor affirme que « l'aide et l'intérêt sans faille » du personnel « illustrent parfaitement le rôle d'une bibliothèque nationale ».

Les chercheurs qui ne peuvent se rendre à la Bibliothèque ont tout de même accès aux collections et services. Ainsi, la plupart des publications de la collection générale peuvent être empruntées par l'entremise du prêt entre bibliothèques en vertu d'une entente avec la bibliothèque locale, au Canada ou à l'étranger. En outre, pour avoir un aperçu de l'étendue des collections, on peut effectuer des recherches dans le catalogue en ligne dans Internet <www.amicus.nlc-bnc.ca/wapp/resanet/introf.htm>. Les personnes qui n'ont pas accès à Internet peuvent transmettre leurs questions à la Bibliothèque nationale par l'entremise de la bibliothèque locale, ou communiquer avec nous directement par téléphone, par télécopieur ou par la poste. Nous pouvons repérer les sources pertinentes dans nos collections, vous conseiller sur une stratégie de recherche, offrir de

l'information factuelle, ou vous adresser à un autre établissement ou organisme qui peut vous aider davantage.

Lorsque votre manuscrit est prêt, nous pouvons vous offrir des renseignements à propos d'éditeurs et de maisons d'édition, ou vous indiquer l'un des nombreux excellents guides sur l'édition au Canada. Par ailleurs, nous pourrions vous demander de venir donner un aperçu de vos recherches — des joies et des frustrations qu'elles ont occasionnées, et de vos résultats — à d'autres chercheurs et au personnel de la Bibliothèque, dans le cadre de la série SAVOIR FAIRE.

La Bibliothèque nationale enrichit ses collections par l'entremise du dépôt légal, d'acquisitions, de dons et d'échanges avec d'autres établissements. La réglementation du dépôt légal, mécanisme par lequel la plus grande partie de la collection de documents canadiens a été formée, stipule que les éditeurs canadiens doivent déposer un ou deux exemplaires d'une publication (livre, brochure, périodique, microforme, cédérom, etc.) à la Bibliothèque nationale, en fonction du tirage de la publication.

Ce processus comporte un certain nombre d'avantages pour les éditeurs. L'un des deux exemplaires que vous faites parvenir à la Bibliothèque fera partie de la collection de conservation afin d'en assurer l'accès aux générations futures de chercheurs. Il sera entreposé dans des conditions spéciales et ne sera disponible que pour un usage restreint à la Bibliothèque. L'autre exemplaire fera partie de la collection générale et pourra être utilisé sur place et par l'entremise du prêt entre bibliothèques. Les titres mentionnés plus haut démontrent qu'une collection complète de documents canadiens conservée à la Bibliothèque nationale permet aux chercheurs de produire de nouveaux ouvrages qui seront soumis à l'attention des éditeurs.

Lors du dépôt, par un éditeur, d'une publication à la Bibliothèque nationale, une notice bibliographique est inscrite dans le catalogue en ligne de la Bibliothèque et dans la bibliographie nationale, *Canadiana*, de sorte que la publication pourra être connue des chercheurs du Canada et de l'étranger de même que des libraires, dont un bon

nombre communiquent avec la Bibliothèque pour obtenir des renseignements sur l'édition de titres particuliers et savoir où les commander.

La Bibliothèque nationale fait également la promotion des publications qu'elle reçoit par des manifestations culturelles telles des lectures publiques et des conférences tenues à la Bibliothèque, et en les incorporant à des expositions et des bibliographies préparées par le personnel de la Bibliothèque sur l'histoire, la population, l'art, les institutions, la littérature, et la musique du Canada. Des expositions virtuelles et la version électronique des bibliographies dans notre site Web permettent à un auditoire mondial d'avoir accès à ces publications.

L'une des grandes joies de ceux d'entre nous qui travaillons quotidiennement dans les collections de la Bibliothèque nationale provient du fait que les recherches d'un auteur que nous avons aidé peuvent déboucher sur la publication d'un nouvel ouvrage, et que notre prochain client pourrait bien être l'auteur d'un livre qui se retrouvera sur nos étagères un jour. Avec une telle collection, les possibilités sont infinies.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :
Services de référence : (613) 995-9481
Télécopieur : (613) 994-1112
Courriel :
Internet :
Adresse : 395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N4

(Mary Bond est directrice intérimaire de la Section des services publics, Division des services de référence et d'information. Elle a compilé la publication intitulée *Ouvrages de référence canadiens*, un guide essentiel pour les chercheurs qui s'intéressent à des sujets canadiens.) ◆

Que savez-vous...

de SAVOIR FAIRE, une série de séminaires mensuels présentés par des chercheurs et des membres du personnel de la Bibliothèque nationale du Canada ? La série met l'accent sur les activités d'érudition à la Bibliothèque et favorise l'échange d'informations entre les chercheurs et le personnel.



ÉDITEURS COMMERCIAUX, ÉDITEURS À COMPTE
D'AUTEUR ET BIBLIOTHÈQUE NATIONALE...

Au sujet de l'édition et de la diffusion, ou comment la Bibliothèque peut vous être utile

par André Paul,
Acquisitions et services bibliographiques

Un Sommet du livre, c'est l'occasion rêvée de souligner l'étroite collaboration existant entre les « créateurs » et diffuseurs du patrimoine canadien de l'édition et la Bibliothèque nationale du Canada (BNC). Nos objectifs sont complémentaires et nos chemins se croisent à plusieurs reprises. Examinons quelles sont ces intersections et les conversations échangées lors de ces croisements. Pourquoi les éditeurs communiquent-ils avec la Bibliothèque nationale ?

Comment communiquons-nous entre nous ? Cet article décrit donc ces croisées de chemin et s'organise selon la séquence des étapes du processus de création et de diffusion des écrits canadiens.

ÉTAPE 1 : CUEILLETTE D'INFORMATION

Pour les éditeurs qui veulent se tenir au courant des derniers développements et des nouvelles initiatives reliées à l'édition au sein du gouvernement fédéral, ou encore pour les auteurs et éditeurs à compte d'auteur qui veulent faire le tour de la question alors qu'ils planifient leur nouvelle publication, le site Web « Panorama des services à l'édition du gouvernement canadien » (www.nlc-bnc.ca/window/windowf.htm) de la Bibliothèque constitue la meilleure source d'information. C'est assez souvent le premier contact établi avec nos services. On y retrouve, regroupés en un seul endroit, les organismes gouvernementaux qui réglementent ou fournissent de l'information dans ce domaine ainsi qu'une mine de renseignements ponctuels sur les sujets qui préoccupent les éditeurs canadiens, tels que les mémoires concernant le projet de loi C-55 sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers.

À titre d'exemple, le Panorama des services à l'édition du gouvernement canadien renferme de l'information sur les sujets suivants :

- le droit d'auteur
- les programmes de subvention à l'édition
- les programmes de subvention à la traduction
- les programmes de promotion des auteurs et ouvrages canadiens
- des rapports et études de marché sur l'industrie de l'édition
- les règlements relatifs à l'impôt
- les différents organismes gouvernementaux traitant de l'édition

Le site vous procure aussi des liens menant aux sites de différentes associations canadiennes d'éditeurs et à ceux d'organismes non gouvernementaux reliés au domaine de l'édition au Canada, par exemple les attachés culturels du Canada à l'étranger, la Commission du droit de prêt public, l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Vous y trouverez aussi différents outils de référence utiles tels que les lois du Canada, les tarifs postaux, les taux de change ainsi que l'outil de recherche « Information sur le Canada par matière » accessible sur le Web.

La cueillette de renseignements pertinents, lors de cette étape, permet à un éditeur de soulever les facteurs décisifs avant de se lancer dans l'entreprise. Elle permet de prévoir les démarches à effectuer et de prendre les bonnes décisions et orientations. Les services à l'édition de la Bibliothèque nationale peuvent être utiles à cette étape, et les éditeurs nous consultent souvent. Parmi les questions qui reviennent le plus souvent, on retrouve celle concernant la différence entre le dépôt légal et le droit d'auteur, ou celles concernant le nombre d'exemplaires à déposer à la Bibliothèque et les raisons de cette exigence du dépôt légal.

ÉTAPE 2 : NUMÉROS D'IDENTIFICATION INTERNATIONALE

Lorsque la publication est à la veille de paraître, les éditeurs doivent penser à l'enregistrer dans un système de numérotation internationale, ce qui permet d'identifier de façon distincte chaque ouvrage et de faciliter ainsi le repérage des ouvrages dans l'industrie du livre et le traitement des commandes à la fois pour les bibliothèques et les autres. C'est alors que les éditeurs font de nouveau affaire avec la Bibliothèque nationale. Ils entrent alors en communication avec l'Agence canadienne de l'ISBN ou ISSN Canada pour obtenir soit un numéro ISBN (numéro international normalisé du livre) ou un numéro ISSN (numéro international normalisé des publications en série), ou encore un ISMN (numéro international normalisé de la musique).

Dans le cas des numéros ISBN et ISMN, l'Agence canadienne de l'ISBN attribue des blocs de numéros aux éditeurs; normalement lors d'un seul échange, sauf si l'éditeur a épuisé son bloc de numéros et doit en obtenir un nouveau. Il arrive aussi que les éditeurs aient besoin d'éclaircissements sur l'endroit où doivent figurer les numéros dans la publication ou encore sur l'attribution de plusieurs numéros pour des ouvrages en plusieurs volumes ou des ensembles multi-médias. Ou encore, certains éditeurs s'informent sur les ISBN et sur la signification des différents composants du numéro ISBN.*



ÉTAPE 3 : NOTICE CIP

Les éditeurs communiquent aussi avec l'Agence canadienne de l'ISBN pour tenir à jour les données concernant leur préfixe ISBN. Toutes les modifications apportées au nom de l'éditeur, à l'adresse ou aux personnes-ressources sont inscrites dans les dossiers de l'Agence. Elles sont également insérées dans le *Répertoire des préfixes ISBN des éditeurs canadiens*. La Bibliothèque devrait compléter au cours de l'été les travaux permettant de rendre disponible ce « Répertoire » sur son site Web, fournissant ainsi aux éditeurs un ouvrage de référence des plus utiles leur permettant de trouver les renseignements qu'ils obtiennent présentement auprès de l'Agence.

Les numéros ISSN sont assignés par ISSN Canada individuellement à chaque nouvelle publication en série. Les contacts entre les éditeurs de publications en série et ISSN Canada sont donc plus fréquents. En plus des demandes d'information sur la façon d'obtenir un numéro ISSN, les questions les plus fréquentes portent sur l'utilité et les avantages des ISSN, sur l'emplacement recommandé du numéro ISSN dans la publication, sur ce qui constitue un changement de titre pour une publication en série ainsi que sur l'obtention d'un nouveau ISSN dans les cas de changement de titre.

Depuis septembre 1998, un formulaire interactif pour effectuer une demande de numéro ISSN est maintenant disponible sur le site Web d'ISSN Canada (www.nlc-bnc.ca/issn/f-issn.htm). Ceci facilite grandement aux éditeurs la demande de numéros ISSN. Cette amélioration du service a également contribué à augmenter le volume de nos communications à l'aide d'Internet. Présentement, plus de 75 pour 100 des demandes reçues mensuellement nous parviennent par l'entremise d'Internet.

Certains éditeurs désiraient imprimer un code à barres, en plus d'un ISSN, sur leurs publications. Le nombre grandissant de demandes concernant les fournisseurs de codes à barres nous a donc incité à préparer une liste des fournisseurs que nous avons affichée dans notre site Web.

Dans les jours précédant la publication de l'ouvrage, les éditeurs commerciaux et les éditeurs à compte d'auteur communiquent avec l'un des cinq agents CIP (Catalogage avant publication) désignés pour les différentes régions du pays ou le Bureau CIP de la Bibliothèque et font une demande pour obtenir une notice de catalogage avant publication. La notice CIP figure au verso de la page de titre et établit les données essentielles de description bibliographique de l'ouvrage en question ainsi que son contenu. Au besoin, pendant ce processus, on retourne consulter les éditeurs pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'auteur, ou sur le contenu de l'ouvrage. À l'occasion, l'éditeur s'interroge sur les données

établies pour la notice ou veut en modifier le contenu; l'agent CIP voit alors à répondre aux questions des éditeurs.

Les bibliothèques qui achètent les publications qui ont les données du CIP apprécient grandement la collaboration des éditeurs. Cette collaboration est essentielle au succès du Programme et de ses suites telles qu'illustrées dans les prochaines étapes. Les acheteurs ont ainsi l'avantage d'avoir accès à des données validées directement à même la publication, aussi bien qu'aux données CIP disponibles en ligne.

ÉTAPE 4 : LIVRES À PARAÎTRE

Une fois les données de catalogage avant publication établies et répertoriées dans les systèmes bibliographiques de la

Le dépôt légal

Le dépôt légal sert à rassembler à la Bibliothèque une vaste collection nationale qui témoigne du patrimoine et du développement de l'édition canadienne. Les éditeurs canadiens sont tenus d'envoyer à la Bibliothèque nationale du Canada deux exemplaires de tous les livres, brochures, publications en série, microformes, livres sonores, enregistrements vidéo, documents électroniques publiés sur support matériel (cédéroms, disques compacts interactifs, disquettes d'ordinateur, etc.), et un exemplaire des enregistrements sonores musicaux et des troupes multi-médias qu'ils publient.

Le dépôt légal s'applique à tous les types de documents, peu importe le support employé. À l'origine, la loi visait principalement les livres. Les périodiques ont été ajoutés à la liste des documents visés en 1965, les enregistrements sonores en 1969, les troupes multi-médias en 1978, les microformes en 1988, les cédéroms et autres documents électroniques publiés sur support matériel ainsi que les enregistrements vidéo en 1993, et tous les types de publications électroniques en 1995.

Certaines modifications au règlement relatif au dépôt légal sont entrées en vigueur le 25 avril 1995. Le dépôt légal est maintenant fondé sur le nombre d'exemplaires produits plutôt que sur le prix de détail du document, comme c'était le cas auparavant.

- Les ouvrages tirés à 101 exemplaires ou plus doivent être soumis en deux exemplaires.
- Les ouvrages tirés à plus de trois et à moins de 101 exemplaires doivent être soumis en un seul exemplaire.
- Le dépôt légal ne s'applique pas aux ouvrages tirés à trois exemplaires ou moins.
- Un exemplaire seulement des enregistrements sonores de musique et des troupes multi-médias doit être déposé.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Division des acquisitions pour
Canadians et Bureau du dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Téléphone : (819) 997-9565
Télécopieur : (819) 953-8508
Courriel : depot.legal@nlc-bnc.ca



Bibliothèque, celles-ci sont alors réutilisées pour produire la liste imprimée et la rubrique Web « Livres à paraître ». Cette liste permet de faire connaître les publications dans les différents domaines et d'en stimuler la vente. Chaque mois, la liste des nouvelles parutions des « Livres à paraître » est diffusée gratuitement dans les revues *Livre d'ici* et *Quill & Quire*. Cette même liste est aussi diffusée par l'entremise du site Web « Livres à paraître » (www.nlc-bnc.ca/forthbks/ffbintro.htm), lequel fournit également aux usagers les listes mensuelles antérieures. Autre bénéfice non négligeable, ce site Web fournit aux éditeurs une couverture pancanadienne, et même mondiale. Les libraires, et tout autre acheteur, disposent ainsi d'une

autre source d'information sur les nouvelles parutions.

ÉTAPE 5 : DÉPÔT LÉGAL

L'ouvrage est enfin publié et disponible pour diffusion. Les éditeurs entrent alors en communication avec la Bibliothèque afin de déposer cette nouvelle publication, tel que requis par la *Loi sur la Bibliothèque nationale*. L'enregistrement du droit d'auteur revient souvent dans les discussions, de même que les questions liées à la conservation de l'ouvrage, à son accès et à l'utilisation qui sera faite de l'exemplaire de consultation. Les documents à tirage limité ou à diffusion restreinte ainsi que les livres d'artistes

requièrent également des éclaircissements de la part du personnel de la Bibliothèque. Le personnel de la Bibliothèque communique avec les éditeurs pour vérifier l'état du dépôt de leurs publications ou pour obtenir des renseignements au sujet de l'auteur, de la source de diffusion ou des données bibliographiques.

Deux exemplaires du tirage de toute nouvelle publication, ou dans certains cas, un seul exemplaire, voilà la contribution exigée des éditeurs commerciaux et éditeurs à compte d'auteur, soit pour assurer la conservation de cet ouvrage pour la postérité ou pour permettre sa consultation sur place ou par l'entremise du prêt entre bibliothèques.

Agents CIP pour les éditeurs commerciaux et éditeurs à compte d'auteur

Alberta, Colombie-Britannique et Territoires

CIP Office
Library Processing Centre - Catalogue Records
2206 East Mall
Université de la Colombie-Britannique
Vancouver (Colombie-Britannique) V6T 1Z8
Téléphone : (604) 822-6838
Télécopieur : (604) 822-4789
Courriel : cip@unixg.ubc.ca
Site Web : <http://www.library.ubc.ca/cip/cip.html>

Manitoba et Saskatchewan

CIP Office
Technical Services
Elizabeth Dafoe Library
Université du Manitoba
Winnipeg (Manitoba) R3T 2N2
Téléphone : (204) 474-9476
Télécopieur : (204) 474-7596
Courriel : parting@bldgdafoe.lan1.umanitoba.ca

Ontario (sauf la région d'Ottawa)

CIP Office
University of Toronto Library
7th Floor, Room 7039
St. George Street
Toronto (Ontario) M5S 1A5
Téléphone : (416) 978-1803
Télécopieur : (416) 978-7457

Région d'Ottawa et éditeurs québécois de langue anglaise

Bureau CIP
Acquisitions et services bibliographiques
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Téléphone : (819) 994-6881
Télécopieur : (819) 997-7517
Courriel : cip@nlc-bnc.ca
Site Web : <http://www.nlc-bnc.ca/cip/>

Éditeurs québécois de langue française

Responsable CIP
Bibliothèque nationale du Québec
2275, rue Holt Montréal (Québec) H2G 3H1
Téléphone : (514) 873-1100, poste 375 ou 1 800 363-9028
Télécopieur : (514) 873-4310
Courriel : s_rousseau@biblionat.gouv.qc.ca
Site Web : <http://www2.biblinat.gouv.qc.ca/texte/t0021.htm>

Provinces de l'Atlantique

CIP Office
Cataloguing Department
Killam Library
Université Dalhousie
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 4H8
Téléphone : (902) 494-6687
Télécopieur : (902) 494-3576
Courriel : tremblay@is.dal.ca



ÉTAPE 6 : ACCÈS NATIONAL ET INTERNATIONAL AUX ÉCRITS CANADIENS

Une fois les notices bibliographiques permanentes établies, celles-ci sont diffusées de différentes façons à travers le pays et le monde. Les écrits canadiens sont répertoriés dans la bibliographie nationale *Canadiana* laquelle paraît en version cédérom et sur microfiches, et dont plusieurs exemplaires sont distribués au Canada et dans de nombreux pays. Les notices catalographiques sont également diffusées par voie électronique à de nombreuses bibliothèques et services bibliographiques.

Les notices répertoriées dans les systèmes bibliographiques de la Bibliothèque sont également accessibles en ligne aux chercheurs et utilisateurs des services resAnet et Accès AMICUS (www.nlc-bnc.ca/amicus/fcatalog.htm). Ces modes de diffusion contribuent à faire connaître les écrits canadiens et en favorisent la vente. L'accès bibliographique est un composant important de la mise en commun des ressources de bibliothèque, au même titre que les séances de lecture, les expositions et autres activités culturelles organisées par la Bibliothèque dans le but de faire connaître le patrimoine canadien de l'édition.

COMMENT NOUS JOINDRE

Les éditeurs préfèrent souvent parler directement à une personne. Le personnel de la Bibliothèque nationale est bien conscient des exigences des éditeurs et des courts délais dont ils disposent; c'est pourquoi, la plupart du temps, une réponse immédiate est fournie. Un nouveau babillard téléphonique électronique a été mis sur pied en février 1998 et il permet à tout usager qui ne connaît pas le numéro de téléphone du service de joindre tous les principaux services directement. Un répertoire et guide de tous nos services est également disponible de façon imprimée et électronique.

CONCLUSION

Le processus de production et de diffusion des écrits canadiens amène les éditeurs et la Bibliothèque à communiquer à différentes étapes de ce processus. Nous souhaitons maintenir des services efficaces et de bonnes relations avec tous les éditeurs commerciaux et éditeurs à compte d'auteur. Vos commentaires concernant l'amélioration de nos services sont toujours les bienvenus.

Note

*La Bibliothèque nationale du Québec offre des services identiques aux éditeurs francophones du Québec. ◆

Le saviez-vous ?

Accès AMICUS est maintenant accessible de façon continue sept jours sur sept (sauf de 4 h 30 à 5 h —Heure normale de l'Est) ? Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le :

Centre d'information des clients
Téléphone : (819) 997-7227
Télécopieur : (819) 994-6835
Courriel : cic@nlc-bnc.ca

Menu et options du Babillard téléphonique électronique

Composez le (613) 995-9481

Bienvenue...

- ☎ renseignements au sujet des heures d'ouverture, de l'emplacement, du stationnement et du droit d'utilisation de la Bibliothèque ainsi que les Amis de la Bibliothèque nationale
- ☎ services de recherche et d'information tels que la référence, la reprographie et le prêt, la musique, les livres rares et le prêt entre bibliothèques
 - services de référence ou questions concernant notre catalogue
 - collections spéciales, telles que la musique, la littérature pour enfants, la littérature canadienne, les livres rares et la collection Lowy
 - services aux clients, prêts entre bibliothèques
- ☎ services aux éditeurs et aux bibliothèques tels que le Dépôt légal, le CIP, les ISBN, les ISSN ainsi que les produits et services de catalogage
 - dépôt légal
 - numéros ISSN
 - numéros ISBN, ISMN, Catalogage avant publication, et renseignements concernant les codes à barres et le Panorama des services à l'édition du gouvernement canadien
 - réceptionniste, appel réacheminé au service concerné
- ☎ renseignements au sujet des Programmes publics
- ☎ répertoire automatisé des employés de la Bibliothèque
- ☎ laissez-nous un message dans notre boîte vocale



La technologie pour accroître l'accès au contenu canadien et au savoir

Oryst Iwanycky,
Services de technologie de l'information

La base de données AMICUS, ressource clé de la Bibliothèque nationale, met à la disposition des milieux bibliothéconomiques, de la recherche et de l'édition des renseignements au sujet de la plus vaste collection de documents canadiens du monde. Cette base de données constitue un riche dépôt de plus de 16 millions de notices provenant de nombreuses bibliothèques canadiennes dans les domaines des arts, des sciences humaines et sociales et des publications officielles, et constitue une importante source d'information pour la recherche en sciences et technologies.

En outre, la base de données AMICUS renferme un demi-million de notices d'autorité (contenant des renseignements à propos d'auteurs, d'organismes gouvernementaux et d'organisations du secteur privé du Canada) et les mentions de fonds de plus de 500 bibliothèques canadiennes. AMICUS ne contient pas seulement des notices de documents publiés, mais offre également de l'information sur des publications à venir par ses notices avant publication.

La Bibliothèque nationale offre une gamme de services et produits qui donnent accès à l'information contenue dans la base de données AMICUS : Accès AMICUS, le cédérom *Canadiana* et resAnet. Accès AMICUS représente le service de premier plan, soit la passerelle aux 16 millions de notices de la base de données, qui décrivent les collections de la Bibliothèque nationale et de centaines d'autres bibliothèques canadiennes. Le cédérom *Canadiana* et resAnet offrent l'accès aux collections de la Bibliothèque nationale (environ deux millions de notices).

ACCÈS AMICUS

Ce service comportant des frais, auquel sont abonnées plus de 800 bibliothèques canadiennes, permet d'utiliser toute la base de données AMICUS, à savoir les 16 millions de notices. Disponible depuis 1984, il convient le mieux aux utilisateurs

qui ont besoin de l'information exhaustive provenant d'une vaste gamme de sources (Accès AMICUS comprend les mentions de fonds de plus de 500 bibliothèques). Quant aux éditeurs, ce service leur offre l'accès à l'information par le nom de l'éditeur, par l'ISBN, l'ISSN, ainsi que par l'auteur, le titre et le sujet. Il est possible de préciser les recherches en se servant de paramètres tels la date, la langue, l'emplacement, entre autres. On peut télécharger les résultats de la recherche à des fins bibliographiques, d'établissement de listes de publications ou autres. Grâce à la version Web d'Accès AMICUS, qui sera introduite plus tard cette année, ce service comprendra davantage de caractéristiques principales. Ainsi, Accès AMICUS sur le Web permettra d'avoir un accès direct à des documents électroniques du Web. De plus,



l'utilisateur pourra transmettre une demande d'emprunt de documents que possède une bibliothèque abonnée à AMICUS. Si AMICUS ne renferme pas l'information sur le document voulu, l'utilisateur pourra demander qu'une recherche soit effectuée dans d'autres bases de données. Parallèlement à la version Web d'Accès AMICUS, un service Z39.50 sera également offert plus tard cette année.

CANADIANA : LA BIBLIOGRAPHIE NATIONALE

Désormais sur cédérom, *Canadiana : la bibliographie nationale* offre l'accès à environ 1,7 million de notices. L'édition de *Canadiana* sur cédérom s'inscrit dans la foulée des travaux de la Bibliothèque nationale du Canada, amorcés au début des années 1950, en vue de dresser la liste de toutes les publications produites au Canada et des ouvrages écrits par des Canadiens ou portant sur des sujets canadiens publiés à l'étranger. La technologie du cédérom permet à la Bibliothèque d'offrir des notices de documents canadiens d'une façon plus souple et plus rentable par rapport à la microfiche ou au papier. La première édition du cédérom, parue en juin 1998, contient une vaste base de données sur cédérom, soit plus de 1,2 million de notices comprenant des livres, des périodiques, des documents gouvernementaux, des thèses, des cartes, des microformes, des partitions musicales, des enregistrements sonores et visuels, et des documents électroniques du Canada. La deuxième édition renferme 500 000 notices de plus, surtout des notices de publications antérieures à 1973. Ce produit, qui porte désormais sur la totalité des mentions de fonds automatisées de la Bibliothèque nationale, comporte certaines caractéristiques de recherche particulières, notamment la capacité d'effectuer des recherches selon les coordonnées géographiques ou la date de publication, et comprend toute une série d'index qui ne sont pas disponibles dans Accès AMICUS. La prochaine édition devrait comprendre le répertoire des éditeurs de la Bibliothèque nationale. Le prix du cédérom est de 129,95 \$.

RESANET

Disponible sans frais dans le site Web de la Bibliothèque nationale, resAnet offre l'accès à 1,9 million de notices AMICUS brèves décrivant les riches collections de la Bibliothèque nationale. Une simple interface Web permet aux utilisateurs d'avoir un aperçu du vaste patrimoine d'édition canadienne de la Bibliothèque nationale <www.nlc-bnc.ca/amicus/fcatalog.htm>. ♦



Les Canadiens, les bibliothèques publiques et l'autoroute de l'information

Ralph W. Manning,
Programmes nationaux et internationaux

Depuis des centaines d'années, les bibliothèques constituent des centres d'apprentissage partout dans le monde; elles ont fait leur apparition au Canada en 1606. Les bibliothèques modernes offrent une vaste gamme de services qui répondent aux besoins en information, en éducation, en recherche et en loisirs de nombreuses personnes et organisations. À ce titre, elles représentent un élément essentiel de l'identité culturelle de la plupart des civilisations.

Des études récentes confirment l'importance des bibliothèques dans la vie des Canadiens. Les personnes qui fréquentent les bibliothèques le font à intervalles réguliers, comme l'indique un projet de recherche entrepris en 1996 pour le compte du Book and Periodical Council (*Dividends: the Value of Public Libraries in Canada*, 1997). En outre, il apparaît de plus en plus que les personnes fréquentent les bibliothèques pour une multitude de raisons. Cet aspect revêt d'autant plus d'importance quant à notre compréhension de l'influence des bibliothèques que leur rôle dans la société canadienne est réévalué sous l'angle des changements technologiques et sociaux.

En 1997, la Canadian Library Association (CLA) a commandé une étude pour le compte d'un consortium officieux formé des bibliothèques des provinces et territoires, de la Bibliothèque nationale du Canada, d'Industrie Canada, de l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation et de la CLA. L'un de ses objectifs principaux consistait à offrir de l'information sur le mode d'utilisation des bibliothèques publiques au pays dans le contexte de l'émergence de l'autoroute de l'information.

Le rapport *Les Canadiens, les bibliothèques publiques et l'autoroute de l'information*, présenté à la Canadian Library Association par les Associés de

recherche Ekos inc. en octobre 1998, renferme les principales constatations suivantes :

- près de deux répondants sur trois détiennent une carte de bibliothèque publique;
- deux répondants sur trois mentionnent s'être rendus à une bibliothèque publique au cours des 12 derniers mois, tandis qu'un répondant sur cinq indique s'y être rendu au moins 12 fois;
- en moyenne, les répondants ont fréquenté une bibliothèque publique 7,7 fois au cours de la dernière année;
- près de quatre répondants sur dix ont indiqué s'être rendus à une bibliothèque au cours de la dernière semaine.

Bien que l'étude n'ait pas examiné les habitudes de lecture des Canadiens comme telles, il n'en demeure pas moins qu'il existe un lien marqué entre la lecture et les bibliothèques. Le rapport démontre l'importance des bibliothèques publiques dans la promotion de la lecture comme divertissement et de l'alphabetisation, soulignant que, entre la publication en 1991 de « La lecture et les Canadiens » et l'étude actuelle, le nombre de visites à une bibliothèque canadienne est passé en moyenne de 6,4 à 7,7 fois par personne.

Outre l'emprunt de livres, le furetage ou l'étude, les bibliothèques

publiques sont le lieu d'une vaste gamme d'activités. La nouvelle étude Ekos indique qu'un répondant sur dix a recours à de nouveaux services tels Internet et les bases de données en ligne.

Les bibliothèques publiques se sont adaptées au phénomène de l'autoroute de l'information, et acceptent le rôle qui consiste à en offrir l'accès à de nombreux Canadiens. De fait, des bibliothèques publiques du Canada, des bibliothèques gouvernementales, des organismes de bibliothèque, des bibliothécaires et Industrie Canada se sont réunis pour créer RéseauBiblio, « afin de favoriser l'essor de ces nouvelles fonctions, et d'aider les bibliothèques canadiennes à se brancher sur l'autoroute de l'information et entre elles ». L'étude Ekos indique que les Canadiens considèrent que les bibliothèques publiques, au même titre que les écoles, constituent des endroits tout à fait appropriés pour offrir un accès public à l'autoroute de l'information. Une étude récente commandée par le Centre canadien de gestion ainsi que certains gouvernements provinciaux ont entériné les conclusions.

Le rôle des bibliothèques publiques se modifie au fur et à mesure que la société évolue. Les développements technologiques ont exercé une incidence considérable sur les bibliothèques au cours des 25 dernières années. Compte tenu de ces changements, les bibliothèques n'ont d'autre choix que d'étudier leur mode d'utilisation des technologies au regard à la fois de la prestation des services traditionnels et de l'intégration des technologies des communications au rôle de la bibliothèque en tant que passerelle entre la personne à la recherche d'information et les sources d'information en pleine expansion, qui se présentent non seulement sous les formes connues que sont les livres, les magazines, les documents audiovisuels et les cartes, mais également sous forme numérique diffusée sur l'autoroute de l'information. ♦



Supprimer les obstacles

Katherine Miller-Gatenby,
Programmes nationaux et internationaux

Le monde compte plus de 750 millions de personnes handicapées. Plus ce monde devient interrelié, plus il est essentiel que le Web soit utilisable par tous, sans égard aux capacités ou incapacités individuelles. Le W3C s'est engagé à supprimer les barrières d'accessibilité au Web pour toutes les personnes handicapées – notamment les personnes sourdes, aveugles, ayant une déficience physique, intellectuelle ou visuelle. Nous entendons collaborer de façon dynamique avec les leaders des pouvoirs publics, de l'industrie et de la collectivité, afin d'établir des objectifs d'accessibilité au Web et de les atteindre¹.

C'est par ces mots que Tim Berners-Lee, directeur du Consortium du W3 (W3C) et inventeur du Web, a annoncé la création de l'Initiative d'accessibilité internationale (WAI) en avril 1997. La WAI est un programme international qui vise à supprimer les barrières qui empêchent les personnes handicapées d'utiliser pleinement le Web.

Quelles sont ces barrières ?

Les sites Web peuvent être inaccessibles à des utilisateurs potentiels de nombre de façons. Des utilisateurs handicapés peuvent ne pas voir ce qui s'affiche à l'écran, ne pas entendre un dé clic sonore ou être incapables de manipuler une souris ou un clavier. D'autres peuvent éprouver des difficultés à lire ou à comprendre un texte. D'autre part, pour certains utilisateurs qui ne souffrent d'aucun handicap, l'information de certains sites Web peut tout de même être inaccessible. Soit qu'ils ne comprennent pas bien la langue utilisée, soit qu'ils utilisent un navigateur en mode texte, ou qu'ils ne possèdent aucun équipement électronique sophistiqué. Il peut aussi leur être impossible de faire usage de leurs mains, de leurs yeux ou de leurs oreilles pendant qu'ils utilisent l'ordinateur. Par exemple, une personne peut être à un kiosque public d'un centre commercial bruyant ou à un aéroport. Enfin, certains utilisateurs ne disposent que d'un ordinateur doté d'un petit écran ou dont la vitesse de connexion est lente.

Toutes ces conditions peuvent entraver l'accès à l'information dans un site Web.

Dans la conception de pages et de sites Web, les concepteurs peuvent tenir compte de la question de l'accessibilité en prenant en considération le fait que le matériel et les capacités diffèrent grandement d'un utilisateur à l'autre. Ainsi, des utilisateurs peuvent avoir

versions du même document. Chaque document devrait plutôt être conçu de sorte que l'information est transmise aux utilisateurs sous la forme qui leur convient le mieux. Un document bien conçu peut se présenter en diverses versions selon les besoins des utilisateurs et la technologie qu'ils utilisent.

Par exemple, les images peuvent améliorer la présentation et la clarté de l'information d'une page Web. Toutefois, pour un utilisateur aveugle, l'information que renferment ces images sera tout à fait inaccessible. Se servir des « étiquettes alt » (c.-à-d. l'attribut ALT de l'étiquette) du langage HTML pour offrir un texte qui correspond à chaque image permet aux utilisateurs aveugles et à ceux qui ont recours à un navigateur en mode texte d'avoir accès à l'information, sans pour autant restreindre la créativité du concepteur de la page, ni enlever quoi que ce soit au client qui peut voir et comprendre l'information que renferment les graphiques. En offrant l'option textuelle, le document se transforme harmonieusement d'un utilisateur à l'autre, tout en conservant intacte l'information.

Les principes d'une conception accessible sont les mêmes que ceux qui sous-tendent une bonne conception.

recours à divers organes d'entrée (p. ex., reconnaissance de la voix) et de sortie (p. ex., un bloc Braille régénérable). Ils peuvent avoir recours à un clavier pour la saisie des données, et disposer d'un écran en tant qu'organe de sortie, mais ne pas avoir de carte de son dans leur ordinateur. Pour développer des sites Web accessibles, il faut penser en termes de ce que la WAI appelle « une transformation harmonieuse »². Cela signifie que les documents des sites « sont toujours accessibles peu importe les déficiences dont souffrent les utilisateurs, qu'elles soient physiques, sensorielles ou intellectuelles, et les contraintes liées au milieu de travail ou d'ordre technologique »³. Cela ne veut PAS dire que les pages Web doivent être « nivelées par le bas » ou n'être constituées que de texte noir sur un arrière-plan blanc sans image. Cela ne veut pas dire non plus qu'il soit nécessaire de créer plusieurs

Créer des sites et des pages Web à l'aide des systèmes auteurs qui existent à l'heure actuelle est facile. Bien les concevoir est une toute autre affaire. Le Web est un milieu dynamique, parfois imprévisible, qui fait appel à nombre de techniques et d'outils nouveaux. De quelle façon les webmasters peuvent-ils faire en sorte que leurs sites soient toujours accessibles, particulièrement lorsque beaucoup d'auteurs y contribuent ?

La WAI a mis à jour le document provisoire intitulé *Web Content Accessibility Guidelines* et deux documents connexes : *Techniques for Web Content Accessibility Guidelines* et *List of Checkpoints for the Web Content Accessibility Guidelines* en février 1999. Ces trois documents sont diffusés dans le site Web de la WAI <www.w3.org/TR/WD-WAI-PAGEAUTH/#toc>. Le *Guide Internet du gouvernement du*



Canada, troisième édition, publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor, a également été mis à jour récemment.

Cette publication comporte une section sur l'accessibilité universelle <canada.gc.ca/programs/guide/0_1f.html>. Ces documents renferment de l'information utile et facile à comprendre à propos de la conception de pages Web accessibles. En outre, le Comité consultatif sur Internet du gouvernement fédéral a formé un sous-comité, le Groupe de travail sur l'accessibilité, qui est en rapport étroit avec la WAI et qui s'assure que le *Guide Internet* reflète les activités des groupes de travail de la WAI.

Les principes d'une conception accessible sont les mêmes que ceux qui sous-tendent une bonne conception. Certains sont assez simples. Par exemple, les éléments de style et la structure de navigation d'une page Web doivent être clairs et cohérents⁴. La cohérence rend l'information plus facile à lire et à comprendre. Une structure de navigation uniforme rend tout le site plus facile à utiliser. Ces deux aspects permettent de supprimer les barrières à l'accessibilité pour toutes les personnes, qu'elles soient handicapées ou non.

Notes

¹ « World Wide Web Consortium (W3C) Launches International Web Accessibility Initiative. W3C Leads Program to Make the Web Accessible for People with Disabilities ». Cambridge, Massachusetts, É.-U., Communiqué du 7 avril 1997.

<www.w3.org/Press/WAI-Launch.html>

² *Web Content Accessibility Guidelines*. Ébauche du W3C, 26 février 1999. Initiative d'accessibilité internationale du Consortium du W3.

Massachusetts Institute of Technology, Institut national de recherche en informatique et en automatique, Keio University, 1999.

<www.w3.org/TR/WD-WAI-PAGEAUTH/>

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.* ♦

La Bibliothèque nationale du Canada tient à féliciter l'Association of Canadian Publishers, la Canadian Booksellers Association et la Canadian Library Association pour leur travail en collaboration au Sommet du livre canadien.

DÉCÈS

Le personnel et les Amis de la Bibliothèque nationale du Canada auront appris avec regret le décès à Ottawa en novembre 1998 du professeur René de Chantal qui fut membre du Conseil consultatif de la Bibliothèque et son président de 1975 à 1979. Professeur de littérature française et linguiste, il est né à Moose Creek en Ontario en 1923 et a étudié à l'Université d'Ottawa, à l'Université McGill et à l'Université de Paris où il obtint un doctorat avec une thèse remarquée et intitulée *Marcel Proust, critique littéraire*, thèse qui fut d'ailleurs publiée aux Presses de l'Université de Montréal en 1967. Il a consacré aussi une partie importante de ses activités à la défense et à l'illustration de la langue française en publiant, à l'Université d'Ottawa, des *Chroniques de français*. Il enseigna d'abord à l'Université d'Ottawa,



puis à l'Université de Montréal où il fut professeur titulaire, doyen de la Faculté des lettres, doyen de la Faculté des arts et des sciences, puis vice-recteur. Appelé au ministère des Affaires extérieures en 1966 à titre de directeur des affaires culturelles, il fut plus tard ministre à l'ambassade du Canada à Paris. Membre de la Société royale du Canada et de l'Académie canadienne-française, il fut lauréat du Grand prix littéraire de la ville de Montréal et médaillé de l'Académie française. Nous offrons nos sincères condoléances à son épouse et à ses enfants.

M. Guy Sylvestre
Ancien directeur général de la Bibliothèque nationale du Canada

Le Saviez-vous ?

Les *Anglo-American Cataloguing Rules, 2nd edition, 1998 revision* viennent de paraître.

Publié par la Canadian Library Association, l'American Library Association et la Library Association (Royaume-Uni), cet ouvrage représente la première version révisée consolidée des AACR2R qui est publiée depuis dix ans. Il comprend le groupe de révisions publiées antérieurement sous le titre *Amendments 1993* ainsi que d'autres modifications approuvées par le Joint

Steering Committee for Revision of AACR entre 1992 et 1996.

La version électronique de cette publication est également disponible sur cédérom sous le titre AACRe.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Elizabeth Morton, CLA
Téléphone : (613) 232-9625, poste 322
Télécopieur : (613) 563-9895
Courriel : bj491@freenet.carleton.ca



Bibliothèque nationale
du Canada

National Library
of Canada

Canada



Services

Les services de la Bibliothèque nationale du Canada

La Bibliothèque nationale du Canada, sise au 395, rue Wellington, à Ottawa, assure la sauvegarde du patrimoine canadien de l'édition. Son rôle principal est d'acquérir, de conserver et de promouvoir la collection la plus importante de documents canadiens auprès de TOUS les Canadiens, aujourd'hui et dans les années à venir. La Bibliothèque nationale conserve, entre autres, des livres, des périodiques, des enregistrements sonores, des manuscrits et des documents électroniques. Parmi les points forts de ses collections, on peut citer les journaux canadiens, les annuaires de ville canadiens, les livres rares, les documents musicaux, les manuscrits littéraires et les documents de littérature canadienne pour jeunes et pour adultes.

La Bibliothèque nationale du Canada offre une vaste gamme de services aux chercheurs, aux bibliothécaires, aux éditeurs, aux organismes gouvernementaux et au grand public. Par exemple, les bibliographies fournies par le Service de recherche en littérature canadienne de la Bibliothèque nationale pourraient être utiles à une enseignante chargée de choisir les livres pour enfants de sa classe. En s'adressant à la Bibliothèque nationale, les bibliothécaires peuvent apprendre comment améliorer leurs services aux personnes handicapées. En effet, le service de référence de la Bibliothèque nationale est en mesure de répondre aux demandes les plus diverses, tandis que son service de prêt entre bibliothèques permet aux autres bibliothèques de se procurer des ouvrages qui ne font pas partie de leurs fonds documentaires. Grâce au Programme de catalogage avant publication, les éditeurs peuvent également promouvoir leurs publications avant qu'elles ne soient publiées.

Service	Téléphone	Télécopieur	Courriel
AMICUS : Produits et services, et resAnet	(819) 997-7227	(819) 994-6835	cic@nlc-bnc.ca
Canadian Subject Headings	(819) 953-6810	(819) 953-0291	normes.catalogage@nlc-bnc.ca
Canadiana : la bibliographie nationale	(819) 994-6912	(819) 997-7517	canadiana@nlc-bnc.ca
Catalogage avant publication (CIP)	(819) 994-6881	(819) 997-7517	cip@nlc-bnc.ca
Catalogue collectif	(819) 997-7990	(819) 953-0291	catalogue.collectif@nlc-bnc.ca
Centre canadien d'échange du livre	(613) 952-8902	(613) 954-9891	cbeccel@nlc-bnc.ca
Classe FC - Cadre de classification de l'histoire du Canada et Classe PS8000 - Cadre de classification de la littérature canadienne	(819) 994-6900	(819) 953-0291	normes.catalogage@nlc-bnc.ca
Collection des livres rares	(613) 947-0828	(613) 995-1969	rare.books.livres.rares@nlc-bnc.ca
Collection des manuscrits littéraires	(613) 947-0827	(613) 995-1969	litmss@nlc-bnc.ca
Collection Jacob M. Low	(613) 995-7960	(613) 995-1969	lowy@nlc-bnc.ca
Dépôt légal	(819) 997-9565	(819) 953-8508	depot.legal@nlc-bnc.ca
Division de la musique	(613) 996-2300	(613) 952-2895	mus@nlc-bnc.ca ENVOY 100 : OONL.MUS
Dons	(819) 994-6855	(819) 997-2395	dons@nlc-bnc.ca (pour les dons d'origine canadienne)
Échanges	(819) 997-9545	(819) 953-6207	echanges@nlc-bnc.ca (pour les dons et échanges d'origine étrangère)
Format MARC	(819) 994-6936	(819) 953-0291	marc@nlc-bnc.ca
ISBN et ISMN	(819) 994-6872	(819) 997-7517	isbn@nlc-bnc.ca
ISSN	(819) 994-6895	(819) 997-6209	issn@nlc-bnc.ca
Normes et soutien	(819) 994-6900	(819) 953-0291	normes.catalogage@nlc-bnc.ca
Pr t entre bibliothèques (PEB)	(613) 996-7527 (demande de rens. gén.) (613) 996-3566 (état et renouv. d'une demande)	(613) 996-4424	illser@nlc-bnc.ca ENVOY 100 : OONL.ILL.PEB
Programmes publics	(613) 992-9988	(613) 947-2706	public.programs@nlc-bnc.ca
Répertoire de vedettes-matière (Bibliothèque, Université Laval)	(418) 656-2131, postes 2871 (équipe RVM), ou 6315 (commandes)	(418) 656-3910	rvm@bibl.ulaval.ca
Salle de lecture et comptoir du pr t (2 ^e étage)	(613) 996-7428	(613) 943-1112	reference@nlc-bnc.ca
SDNM (Service de distrib. des notices MARC)	(819) 994-6912	(819) 997-7517	sdnm@nlc-bnc.ca
Service de littérature de eunesse canadienne	(613) 996-7774	(613) 995-1969	clsslj@nlc-bnc.ca
Service de recherche en littérature canadienne	(613) 947-0827	(613) 995-1969	clrssrlc@nlc-bnc.ca
Service des thèses canadiennes	(819) 953-6221	(819) 997-7517	theses@nlc-bnc.ca
Services de référence et d'information	(613) 995-9481 ATME: (613) 992-6969	(613) 943-1112	reference@nlc-bnc.ca ENVOY 100 : OONL.REFERENCE
Site eb	(613) 992-8534 (rens. techniques) (613) 996-3200 (rens. généraux)	(613) 991-9871	webadmin@nlc-bnc.ca
Visites	(613) 943-7915	(613) 991-9871	tours.visites@nlc-bnc.ca